

# Signature d'accords de Coopération Haute-Volta—Lybie

Le 13 mars a eu lieu au Ministère du Plan et de la Coopération, la signature de plusieurs accords de coopération entre notre pays représenté par le Ministre Georges Sanogoh et la Jamahirifa Arabe Libyenne Populaire Socialiste, représentée par M. Ahmed Abdoul El Atrash.

Du compte rendu des travaux lu à l'issue de la signature de ces accords par M. Ouédraogo Hamidou, Directeur de la Coopération, il ressort que :

« Du 7 au 14 Rabe Al Thani 1388 correspondant à la période du 6 au 13 mars 1979, une délégation de la

Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste conduite par le Frère Ahmed Abdoul El-Atrash, Sous-Secrétaire adjoint des Affaires Techniques au Secrétariat des Affaires Etrangères, a effectué une visite d'amitié et de travail destinée à développer et à consolider les relations de coopération existant entre les deux pays depuis l'accord Cadre et l'accord Culturel conclu entre la Jamahiriya Libyenne Populaire Socialiste et le Gouvernement de la République de Haute-Volta en février 1972 à Tripoli à l'occasion de la visite officielle du Président El Hadj Aboubacar Sangoulé Lamizana.

Au cours des travaux, auxquels a présidé un esprit de franche collaboration, la délégation Arabe Libyenne et la délégation voltaïque conduite par son Excellence Georges Sanogoh, Ministre du Plan et de la Coopération, ont examiné et conclu un accord de coopération économique, un accord portant création d'une société mixte à vocation agro-pastorale, ainsi qu'un protocole relatif au programme d'exécution 1979-81 de l'accord culturel de février 1972.

Ces trois textes qui doivent être considérés comme une contribution importante au développement de la coopération Libyo-Voltaïque

ont été signés par les deux Chefs de Délégation.

Les délégations Arabe Libyenne et Voltaïque ont par ailleurs procédé à une brève évaluation des premiers résultats de la coopération Libyo-Voltaïque avant de considérer, en procédant de façon sectorielle, un certain nombre de projets présentés par la partie voltaïque et relatifs à des opérations de développement ».

M. Ahmed Abdoul El-Atrash a au nom de la délégation Libyenne remercié les autorités voltaïques pour l'attention particulière qui leur a été apportée durant leurs séjours, et qui a permis d'aboutir à la réussite de leur mission.

Il a précisé qu'avec les documents qui venaient d'être signés, un pas en avant a été fait dans le domaine de la coopération entre nos pays et a promis de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les différents projets inscrits soient respectés.

Le Diplomate libyen a exprimé ses remerciements au Président de la République, pour les bons conseils et lui a souhaité longue vie et bonne santé pour conduire le peuple voltaïque vers des lendemains meilleurs.

Dans sa réponse, le Ministre Georges Sanogoh a remercié M. Ahmed Abdoul El-Atrash, pour sa contribu-

tion, et la délégation libyenne pour la qualité et la compétence, qui ont permis de faire un pas dans le domaine de la coopération entre nos deux pays.

« Comme je me crois chez moi à Tripoli, a dit le Ministre Sanogoh, je sais que nos frères libyens se sentiront chez eux à Ouagadougou et nous excuseront pour les imperfections ».

Le Ministre Sanogoh a demandé à M. El-Atrash, de transmettre au Président de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste, Son Excellence Mouhamar Kadhafi, le salut fraternel du Général et du Peuple Voltaïque.